



Municipalité de Porrentruy

Cartes journalières

Conditions d'achat

La Municipalité de Porrentruy met à disposition quatre abonnements généraux en 2^e classe chaque jour (cartes journalières).

La carte journalière vous donne droit à n'importe quel trajet sur l'ensemble du réseau suisse : CFF, RhB, POSTE et aussi la majorité des entreprises de transport privé et de navigation.

Conditions:

1 Réservation

Les réservations ne sont acceptées qu'au plus tôt 180 jours avant le jour de validité. Vous pouvez réserver en ligne (www.porrentruy.ch), par téléphone ou au guichet. Seuls les habitants de Porrentruy ont la possibilité de réserver les cartes plus de deux mois avant la validité.

2 Achat

Le principe est le paiement en ligne et envoi par poste. Vous pouvez aussi retirer votre achat directement auprès du Service UEI (Bâtiment de la Beuchire, rue du 23-Juin 8, 2900 Porrentruy). Aucune majoration n'est demandée pour l'envoi par poste.

Nous attirons votre attention sur les horaires d'ouverture des bureaux, principalement lors de périodes de vacances et de jours fériés, disponibles sur le site internet de la ville.

En cas de réservation de dernière minute (moins de 4 jours ouvrables avant la validité), nous imposons le retrait de vos cartes journalières au guichet selon les horaires d'ouverture.

3 Annulation

Les cartes journalières ne peuvent pas être rendues ni remboursées. Des cartes réservées non retirées doivent être payées sans réduction du prix.

4 Prix d'achat

Une carte journalière avec un jour de validité coûte Frs. 46. -- si le paiement est réglé par internet et Frs 50. -- pour les paiements par bulletin de versement (frais administratifs de Frs. 4. --). Le paiement s'effectue le jour même pour une réservation sur internet et dans un délai de 30 jours dès la réception du bulletin de versement.

Information et réservation

Commune	<i>Municipalité de Porrentruy</i>
Adresse	Rue du 23-Juin 8
CP/Lieu	2900 Porrentruy
Téléphone	032 465 7871
Téléfax	032 465 7703
Courriel	uei@porrentruy.ch